

BULLETIN MUNICIPAL

de Séné

N°62

JUILLET 2024

www.sene.bzh



Séné
GOLFE DU MORBIHAN
AR MOR BIHAN



DOSSIER
Découvrez la Maison
des Habitant·e·s !



1



2



3



4



5

RETOUR EN IMAGES

FESTIVAL DE LA JEUNESSE : DU SPORT, DES JEUX, DU FUN !

Une centaine de jeunes ont pu profiter d'activités en tout genre **du 19 au 26 avril**. Cette cinquième édition du festival sinagot dédié aux 12-17 ans a apporté son lot de nouveautés : olympiades déjantées, murder party, sérigraphie, ateliers environnement, capoeira, longboard dancing et bien d'autres ! Les Conseil des Jeunes Sinagots et le service jeunesse se félicitent du succès de cette semaine de festivités.

FÊTES MARITIMES, DE MONTSARRAC À PORT-ANNA

La fête des Voiles Rouges et la fête des Deux cales ont toutes deux enchanté leurs participants, ravis de pouvoir se retrouver dans une ambiance conviviale et de pouvoir faire perdurer les traditions !

- **Fêtes des Voiles Rouges** : les 25 et 26 mai, de nombreuses animations se sont déroulées à terre comme sur l'eau pour célébrer le patrimoine maritime du Golfe : concerts, course de godilles, découverte de la pêche à pied, salon des créateurs... Yoles, avirons, guépards et sinagots étaient présents à Port-Anna pour l'occasion.

- **Fête des Deux cales** : le 8 juin, le public a pu assister à deux incontournables : le tannage de voiles, et les fameux tirs à la corde entre Saint-Armel et Séné. Cette année, hommes, femmes et enfants ont pu s'affronter tour à tour.

UNE SEMAINE AUTOUR DU SKATEBOARD À L'ÉCOLE AVELINE

Au début du printemps, les élèves de tout âge de l'école de Langle ont été sensibilisés au projet humanitaire de Basile Danet, qui part faire découvrir le skate dans des pays en voie de développement. Grâce à lui, ils ont ensuite pu échanger avec des écoliers gabonnais par visio.

UNE SEMAINE DE CIRQUE POUR LES ÉCOLIERS DE SAINTE-ANNE !

Du 3 au 7 juin, les écoliers de Sainte-Anne se sont initiés aux arts du cirque sous le chapiteau de la famille Ritz. Trapèze, fil, boule, rouleau américain, jonglage, acrobaties... Après avoir découvert les différentes disciplines, les enfants ont choisi un numéro qu'ils ont présenté devant leurs familles le vendredi soir. La famille Ritz a également présenté des numéros de voltige, jonglage et un spectacle.

2

ÉDITO

À SÉNÉ, ON AIME LE SPORT !

NEVEZAMZER AR GEODEDIZION



Notre ville est une «terre de jeux» permanente. Toute l'année, les associations portent au quotidien l'esprit sportif. A la clef, des valeurs partagées d'entraide, de fairplay, de connaissance de soi et d'esprit collectif, qu'on aime tous retrouver dans notre environnement quotidien. Mais il faut reconnaître que 2024 est une année particulière. Le centre sportif Le Derf, enfin ouvert, accueille depuis ce printemps les associations qui y prennent place, petit à petit... et ses murs comptent déjà de belles victoires et de beaux moments sportifs partagés !

Cet été, les associations sportives sinagotes seront aussi à l'honneur, place de Coffornic, grâce à l'Atelier Photo qui les as eus dans l'œil du viseur pendant plusieurs mois et nous les présente à travers une expo photo en plein air, jusqu'à l'automne. Autre rendez-vous attendu, l'ouverture des JO qui se vivra collectivement à Limur, mais aussi le spectacle « Maillot Jaune » que nous prépare l'artiste de la compagnie Roi ZIZO pour la fin de l'année. Quand on relie sport et culture, ça augure de beaux moments ! Bel été sportif à tous.

Bruno Martin, adjoint au Sport.

Hor c'hêr a vez un «douar c'hoarioù» bepred. A-hed ar blez e vez harpet spered ar sport get ar c'hevredigezhioù. À un dro, talvoudou boutin a genskoazell, a reizhded, a emouziegezh hag a spered stroll hag a vourramp razh kavet en hon endro pamdeziek. Mes dav eo läret e oa bet 2024 ur blezad dibar. Kreizenn-sport an Derv zo bet nevez-digoret a-benn an taol-fin hag a-c'houde an nevezamzer e kav ar c'hevredigezhioù o flas enni tamm-ha-tamm... hag a-barzh ar magoerioù-se ec'h eus bet trech'hiou kaer ha krogadoù sport brav dija !

En haïv-mañ iveau e vo enoret kevredigezhioù sport Sine, e plasenn Koornig, get an Atelier Foto a zo bet asambl gete e-pad meur a viz hag a ginnig disoc'h e labour deomp en un diskouezadeg fotoioù da welet edan an amzer betak an dilost-haïv. Un emgav arall a oa gortozet, digoradur ar C'hoarioù Olimpek, a vo bevet a-stroll e Limur, hag an arrest « Krez Melen », alejet deomp get ar strollad Roi ZIZO a vo da welet a-benn fin ar blez. Pa vez liammet sport ha sevenadur e c'heller soñjal e vo prantadoù brav ! Un hañvad kaer get sport a hetan deoc'h razh.

Bruno Martin, eilmaer evit ar Sport.

SOMMAIRE



- 04 | Les actus
- 05 | Le chiffre du trimestre
- 06 | Les services à la population

08 | ESPACES NATURELS

10 | DOSSIER DÉCOUVREZ LA MAISON DES HABITANT·E·S !

- 16 | La ville bouge



19 | DU CÔTÉ DES ASSOS

- 20 | La parole à
- 21 | Au-delà de Séné
- 22 | Courrier des lecteurs / État civil
- 23 | Opinions

24 | AGENDA

ACTUALITÉS

LES ÉLUS AU COIN DE MA RUE

Grâce à quatre rendez-vous proposés « au coin de la rue », l'équipe municipale est allée à la rencontre des Sinagot·e·s des différents quartiers de Séné : bourg, Poulfanc, presqu'île et villages. D'autres rendez-vous sont à venir à l'automne.



DEUX OUVERTURES DE CLASSE EN SEPTEMBRE

En raison d'une augmentation de leurs effectifs, les écoles Guyomard et Sainte-Anne accueilleront chacune une classe supplémentaire à la rentrée de septembre : une quatrième classe de maternelle pour la première, une cinquième classe pour la seconde.



SUIVEZ LES CONDITIONS DE CIRCULATION RUE DES ÉCOLES

Démarrés mi-mai 2024 avec la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement, les travaux d'aménagement de la rue des Écoles se poursuivront durant l'été avec une interruption en août.

Pour connaître les conditions de circulation et de stationnement en vigueur, RDV sur sene.bzh.

CAMPING-CARS : LES RESTRICTIONS ESTIVALES DE CIRCULATION ET STATIONNEMENT ÉTENDUES À LA RUE DE LANGLE

Depuis l'été 2021, la commune a mis en place des restrictions de circulation et de stationnement pour les camping-cars en juillet-août, afin de désencombrer les accès au littoral. La rue de Langle s'ajoute cette année à la liste des secteurs concernés, après Port-Anna-Barrac'h, Moustérian-Pointe du Bill et Montsarrac.



EN ROUTE POUR UN NOUVEL APPEL À PROJETS CITOYENS !

Au printemps, une fresque participative a été réalisée sur la Maison des Associations, et une exposition photo permanente a pris place dans le jardin du presbytère. Ces projets ont vu le jour sur des idées de Sinagotes et Sinagots accompagnés par la Maison des Habitants.

• **Du 1^{er} septembre au 15 octobre 2024, à votre tour de soumettre vos idées de projets !**

Déposez votre candidature à la Maison des Habitants : Esplanade Gisèle Halimi,
maisondeshabitants@sene.bzh, 02 97 66 17 78.

Votre projet aura pour but un aménagement, un nouveau service, une action pour améliorer ou égayer le quotidien de la commune ou de votre quartier.

Vous serez deux porteurs de projet minimum, âgés de 10 ans au moins, résidant à Séné et n'appartenant pas à la même famille. Une association peut également proposer une action si celle-ci sort du champ habituel de ses interventions.

Le budget global alloué à l'édition 2024-2025 sera de 40 000 €.



54 RÉSIDENTS À PENHOËT

32 Sinagotes et 22 Sinagots, âgées de 58 à 99 ans, habitent actuellement au sein de la résidence autonomie de Penhoët. Chacun y a son chez-soi, tout en pouvant bénéficier de services de proximité et d'une vie sociale bien remplie.

À la résidence autonomie de Penhoët, chaque résident bénéficie d'un logement privatif, d'une surface moyenne de 36 m², avec espace nuit, salon, cuisine et salle de bain. Tous les appartements sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, ce qui offre des volumes agréables au quotidien.

Au cœur du bourg, à proximité immédiate des chemins de randonnée et du Golfe du Morbihan, les résidents peuvent y mener une vie paisible et confortable, tout en ayant la rassurance de ne pas être seul·e en cas de besoin.

En effet, la résidence autonomie de Penhoët accueille des personnes âgées qui souhaitent vivre entourées. Vingt professionnels expérimentés se relaient ainsi chaque jour pour aider les résidents au maintien de leur autonomie et leur apporter un confort de vie. Une équipe d'auxiliaires de soins est présente au quotidien, en lien avec les professionnels de santé. Deux cuisiniers confectionnent les repas sur place, sur la base de menus élaborés par les résidents. Des veilleur·euse·s de nuit prennent le relais de l'équipe de jour afin de garantir la sécurité des lieux et des habitants.

De nombreux résidents étant demandeurs de lien social et de distraction, une animatrice propose des activités tout au long de la journée cinq jours sur sept, selon les désirs des habitants : couture, chant, gym douce, café lecture... L'établissement est également très présent dans la vie culturelle, associative et structurelle de la commune : de nombreux projets se montent avec les associations, le service Petite Enfance et Enfance-Jeunesse ou encore le centre culturel Grain de Sel. Un minibus de la Ville permet aux résidents d'organiser des sorties sur le département : cinéma, bowling, plage, pique-nique, exposition...

Avec un établissement comme la résidence autonomie, le Centre Communal d'Action Sociale souhaite que les aînés puissent continuer à vivre de manière indépendante tout en bénéficiant d'un environnement sécurisé et socialement riche.



→ Vous êtes intéressé·e pour vous-même ou l'un de vos proches ?
Prenez rendez-vous pour une visite de la Résidence au 02 97 66 99 99.

LE CENTRE SPORTIF LE DERF

PRÊT POUR LA RENTRÉE DES CLUBS !



Le chantier de réhabilitation du centre sportif Le Derf arrive enfin à son terme. L'équipement est prêt à accueillir les clubs sinagots pour la rentrée sportive.

Depuis la mi-avril, à l'occasion de quelques événements et compétitions, les clubs sportifs sinagots et les services municipaux ont pu découvrir un équipement sportif entièrement repensé.

La salle multisport a été agrandie, refaite et équipée à neuf. Ses gradins peuvent désormais accueillir 201 personnes dont 5 à mobilité réduite. La salle de tennis de table a vu sa surface doubler, tout comme les vestiaires et les blocs sanitaires. Une salle de fitness et un espace parqueté dédié aux pratiques bien-être ont été créés. Un système de sonorisation équipe chacune des salles.

Auparavant doté de plusieurs entrées, témoignant d'agrandissements successifs du bâtiment, le centre sportif dispose désormais d'une entrée principale commune à tous, offrant un bel espace de convivialité. Deux bureaux partagés, une salle de réunion et divers espaces de stockage ont également vu le jour.

Côté extérieur, un plateau sportif, des espaces verts

et des liaisons douces seront aménagés aux abords du bâtiment dans les mois à venir.

Dès la rentrée de septembre 2024, les différents espaces seront mis à disposition des associations sportives sinagotes et des services de la Ville pour leurs activités régulières, selon un planning d'occupation établi avec la municipalité, par le biais de conventions. Qui dit nouveau bâtiment dit aussi nouveau règlement d'utilisation, cela afin de faciliter la cohabitation entre les différents usagers et d'assurer la longévité de l'équipement.



NOUVEAUTÉS SUR LA CALE DE BARRARAC'H

Environ 35 000 passagers embarquent chaque année de Séni pour se rendre sur l'île d'Arz, depuis la cale de Barrarac'h. S'ajoutent à eux les livreurs chargés du transport de marchandises, des plaisanciers, mais aussi les usagers du Petit Passeur et quelques professionnels. La cale de Bararrac'h s'est donc dotée de quelques aménagements en ce printemps.

● Pour sécuriser ses infrastructures portuaires, la Région y teste l'installation de plaques antidérapantes à base de fenêtres recyclées, fournies par une entreprise malouine, Carbo Industrie. Séni a été choisie pour un test, comme Saint-Malo ou encore Audierne. Si l'essai est concluant, ces plaques seront déployées dans d'autres ports bretons. L'objectif : éviter les glissades et les chutes, faciliter l'entretien et le nettoyage et limiter l'utilisation de détergents.

● Jusqu'à présent installés seulement en période estivale, des sanitaires sont désormais présents toute l'année sur la cale.

NOUVELLE ORGANISATION DES ACCUEILS DE LOISIRS

La Ville et la Fédération Familles Rurales morbihannaise sont partenaires depuis plus de 10 ans pour proposer aux enfants un accueil de loisirs de qualité. Ensemble, elles adaptent régulièrement le service pour répondre aux attentes des familles. Après une première évolution qui a connu un fort succès sur l'année scolaire 2023-2024, elles poursuivent en douceur l'adaptation du service.



En 2023-2024, la création d'un accueil de loisirs municipal du mercredi et une nouvelle répartition des tranches d'âge ont permis de proposer de nouvelles places. 130 étaient ainsi proposées en tout (+ 41 % par rapport à 2022), réparties entre l'accueil de loisirs associatif Ty Mouss et celui de la mairie (« Mercredis Loisirs » et « Vacances Loisirs »). A la rentrée de septembre 2024, afin d'ajuster encore le fonctionnement des accueils de loisirs proposés, mais aussi d'anticiper les défis à venir identifiés par l'Analyse des Besoins Sociaux de la petite enfance, une nouvelle organisation est proposée.

- **L'Accueil de loisirs associatif Ty Mouss**, situé au Pôle Enfance près de la crèche La Baie des Lutins, devient un accueil « maternelles », pour les enfants scolarisés de la petite à la grande section. Inscriptions directement auprès de Ty Mouss.

- **L'Accueil de loisirs municipal** devient un accueil « élémentaires » : « Mercredis Loisirs » et « Vacances Loisirs » accepteront les enfants scolarisés du CP au CM2 et les accueilleront à l'école Dolto le mercredi et au centre sportif Le Derf pendant les vacances scolaires. Inscriptions sur le portail Familles.

UNE SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT DANS LES ÉCOLES

Les animateurs du service Enfance-Jeunesse ont pu constater en cours d'année plusieurs dérives de l'usage du téléphone portable et des réseaux sociaux dans les différents dispositifs d'accueil proposés par la Ville.

Or, dans notre société devenue « hyper connectée », il est primordial d'apporter aux jeunes générations les outils pour ne pas tomber dans les dangers du numérique et d'internet. Les animateurs ont ainsi proposé plusieurs actions au premier semestre 2024 :

- ➊ Une charte de bonne utilisation du téléphone a été rédigée ;
- ➋ Les élèves de CM2 de chaque école sinagote, soit

88 enfants, ont participé à un cycle de 3 ateliers de sensibilisation dispensés par une animatrice formée par le réseau Promeneurs du net et une intervenante de l'association Défis, spécialisée dans l'inclusion numérique. Sous forme d'échanges, de jeux et de supports vidéo, les enfants ont abordé des sujets tels que « Mon corps et les écrans », « les réseaux sociaux, leurs fonctionnalités et les risques associés », le « cyber harcèlement ».



COLLÉGIENS & LYCÉENS

Et si vous preniez part
au Conseil des Jeunes Sinagots ?

La Ville et le service Jeunesse proposent aux jeunes de la 4^{ème} à la Terminale de s'investir au sein du Conseil des Jeunes Sinagots. L'objectif ? D'octobre 2024 à juin 2026, permettre à des adolescents sinagots motivés et prêts à s'investir pleinement de mettre en place sur la commune des projets qui leur tiennent à cœur. Ce mandat est l'occasion pour les jeunes de faire l'expérience de la démocratie et de la citoyenneté, de défendre leurs idées, d'apprendre à monter un projet, de participer à la vie de la commune, de collaborer avec les élus et les services municipaux et de représenter la jeunesse sinagote sur des événements.

UNE ÉTUDE DE L'ÉTAT POUR UNE POSSIBLE EXTENSION DE LA RÉSERVE



En 1996, la Réserve Naturelle des Marais de Séné fut créée sur 410 hectares d'anciens marais salants. Six ans plus tard, elle était complétée par un périmètre de protection de 120 hectares. Aujourd'hui, un état des lieux de la situation écologique et climatique encourage l'État à envisager une extension du périmètre classé de la Réserve.

Pourquoi un projet d'extension est-il imaginé ?

- ➊ Les enjeux observés dans le périmètre de protection de la réserve sont semblables à ceux de la zone déjà classée ;
- ➋ Les habitats naturels utilisés par les espèces d'oiseaux menacées fréquentant la réserve s'étendent au-delà du périmètre classé, et même au-delà du périmètre de protection ;
- ➌ Les effets du changement climatique, notamment la montée du niveau de la mer, vont entraîner de profondes modifications paysagères et l'apparition de nouveaux habitats littoraux gagnés sur les espaces continentaux.



Le principe des réserves naturelles est de tenter de concilier au mieux la préservation d'un environnement exceptionnel avec des activités humaines. Ainsi, un classement en réserve naturelle n'implique pas l'interdiction de toute activité dans son périmètre, mais vise à harmoniser les pratiques pour permettre une coexistence des deux.

→ L'État souhaite d'autant plus envisager une extension qu'elle pourrait contribuer à son objectif d'ici 2030 de 10% d'aires terrestres et marines en protection forte.

Une étude préalable nécessaire à tout projet d'extension

Le processus d'extension d'une réserve naturelle nationale est un projet de plusieurs années, réunissant un comité de pilotage (composé de collectivités territoriales, de propriétaires, d'usagers, d'associations, d'organismes scientifiques et de services de l'Etat) dont l'objectif est de co-construire le projet d'extension (périmètre, réglementation, gestion) à partir des éléments esquissés par les services de l'Etat et le gestionnaire de la réserve. Cette concertation est appuyée par des diagnostics (socio-économique et environnementaux), et tout le processus intégralement financé par l'Etat.

Avant de lancer tout processus d'extension, il est indispensable de recueillir au préalable des données scientifiques sur une zone appelée aire d'étude. Attention, celle-ci ne préfigure en rien un éventuel futur périmètre d'extension, mais permet d'acquérir des données scientifiques sur des milieux naturels proches et identifiés comme remarquables.

L'aire d'étude proposée

Dans le cas présent, le Préfet du Morbihan a, de manière inédite, sollicité les communes du pourtour du Golfe en les interrogeant sur leur souhait d'intégrer une partie de leur territoire dans une aire d'étude. A ce jour, Séné et Saint-Armel ont délibéré favorablement.

L'aire d'étude proposée par la commune de Séné au Préfet :

- ➊ prend en compte des sites d'alimentation, d'hivernage et de repos de l'avifaune migratrice qui fréquente d'ores-et-déjà la réserve naturelle actuelle mais ne se limite pas à son périmètre ;
- ➋ intègre des zones humides pré-identifiées qui présentent des enjeux en matière de gestion de l'eau, de stockage de carbone et d'accueil d'un patrimoine naturel remarquable ;
- ➌ englobe des zones continentales en bordure de littoral, qui font aujourd'hui face à des submersions marines et seront un jour intégrées au Domaine public maritime.

Ainsi, elle englobe l'estuaire de Noyal et l'anse de Mancel.



L'IMPACT DE L'ÉROSION SUR NOS SENTIERS LITTORAUX

En juin 2022, la dégradation du littoral entre Moustérian et la Pointe du Bill a contraint la commune à fermer le sentier permettant l'accès à la plage du Ruello. La seule déviation possible empruntait alors la route. Cette portion étant une Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral (SPPL)⁽¹⁾, l'État s'est rapproché des propriétaires riverains pour effectuer des travaux de recul du sentier. D'autres secteurs du littoral sinagot sont concernés par la problématique du recul du trait de côte.

Dans le cadre de l'obligation légale de la SPPL, le chantier de recul du sentier a été piloté par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). La haie a été supprimée, une sente a été créée et une clôture a été posée pour guider les usagers, protéger la falaise et respecter les propriétés privées. Les ouvrages maçonnes en contrebas ont été renforcés pour permettre la bonne tenue du sentier. La Ville remercie les trois propriétaires concernés qui ont facilité la réalisation de l'aménagement de ce sentier cher aux Sinagots et aux visiteurs.

L'érosion du trait de côte touche d'autres portions du sentier côtier sinagot (Gornevez, Bilherbon, Montsarrac...), entraînant déjà d'autres déviations et de potentielles fermetures à l'avenir. Si les conditions étaient

réunies pour un aménagement et une réouverture rapide au Ruello, d'autres points chauds du littoral pourraient être plus complexes à traiter. Ils seront prochainement soumis à l'étude d'une future enquête publique menée par les services de l'État pour garantir le maintien de la SPPL.

La commune de Séné n'est pas la seule touchée par ce phénomène d'érosion, et les demandes de travaux de réouverture du GR34 affluent sur l'ensemble du Département du Morbihan (en particulier depuis les tempêtes Céline et Ciara de 2023). Cela pose notamment la question du financement des travaux, assuré par le Conseil départemental du Morbihan, ainsi que leur priorisation.

→ Pour rappel, du fait de la fragilité des sentiers côtiers, les vélos y sont interdits, et les manifestations sportives d'ampleur y sont limitées (en particulier sur les nouvelles sentes aménagées).

(1) Le principe de la Servitude de Passage des Piétons sur le Littoral (SPPL)

Une grande partie du littoral sinagot est bordée de sentiers côtiers qui font le bonheur des habitants et visiteurs. Le GR34 ou Sentier des Douaniers, sentier de Grande Randonnée® très prisé, emprunte d'ailleurs une très grande partie de ces chemins en bord de mer. Ce que les promeneurs ignorent souvent, c'est qu'ils traversent régulièrement des terrains privés lorsqu'ils l'empruntent. C'est le principe de Servitude de Passage des Piétons sur le Littoral (SPPL), créé par les lois de 1976 et 1986 relatives à l'aménagement du littoral, qui permet à chacun de disposer d'un accès piéton gratuit à l'ensemble du littoral français, sans que certaines parties puissent rester enclavées. Ainsi, l'article fondateur de la SPPL (L 121-31 du code l'urbanisme), stipule que

« LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES RIVERAINES DU DOMAIN PUBLIC MARITIME SONT GREVÉES SUR UNE BANDE DE 3M DE LARGEUR D'UNE SERVITUDE DESTINÉE À ASSURER EXCLUSIVEMENT LE PASSAGE DES PIÉTONS ».



DÉCOUVREZ LA MAISON DES HABITANT·E·S !

Il y a 5 ans, la Maison des Habitants ouvrait ses portes dans un bâtiment modulaire provisoire, dans le quartier de Cœur de Poulfanc alors en réhabilitation. Aujourd’hui, le centre social prend place dans un tout nouveau bâtiment, au centre du quartier entièrement rénové. L’occasion pour l’équipe de consolider les services et activités existants et d’envisager de nouvelles actions pour faire connaître le lieu et rassembler les Sinagots.



ÉDITO

<< Pourquoi un centre social à Séné ?

Très attractive, la commune de Séné met tout en œuvre pour pouvoir continuer à accueillir de nouveaux habitants tout en favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle. Pour ce faire, elle agit sur des leviers réglementaires, comme le Plan Local d'Urbanisme, mais travaille aussi étroitement avec les bailleurs sociaux, avec qui elle imagine de nouvelles formes d'habitat.

Avec les projets des quartiers Cœur de Poulfanc et Bézidel, nous sommes heureux d'accueillir aujourd'hui plusieurs centaines de nouveaux habitants, dont des familles à revenus modestes.

Face aux évolutions sociales et aux besoins exprimés, notamment celui d'un soutien à la parentalité, la Maison des Habitants va permettre à la ville et ses partenaires d'affiner un travail de complémentarité déjà bien engagé à l'échelle de la commune dans le domaine de l'accompagnement des habitants. Le centre social propose des services et animations pour correspondre au plus grand nombre et accueille tous les Sinagots, peu importe leur âge, leur quartier ou leur situation.

Certes plus dense, la ville de demain devra être plus conviviale, mieux habitée et plus fraternelle. Avec la participation et l'implication de tous, et notamment des habitants, le centre social contribuera à ce bien vivre. >>



Isabelle DUPAS, adjointe aux Solidarités.



LES HABITANTS AU CŒUR DU PROJET

Durant la dernière décennie, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a fait évoluer ses services et son rapport au public. Il est sorti de ses murs, est allé davantage à la rencontre des habitants, a mis l'accent sur la participation citoyenne et les démarches de projet, s'est mis à organiser des activités pour créer du lien entre les habitants. Cette démarche a rencontré un très bon accueil de la population, et un diagnostic social réalisé en parallèle a confirmé les attentes des Sinagot·e·s pour davantage d'accompagnement dans la vie quotidienne, notamment du côté de la parentalité et du bien vieillir.

Géographiquement étendue, Séné présente également deux pôles urbains bien typés : le bourg, concentrant l'essentiel des équipements et des services communaux ; le Poulfanc, porte d'entrée Est de l'agglomération, en pleine requalification urbaine et à l'identité sinagote jusqu'à présent peu marquée.

La mobilité constitue par ailleurs un véritable frein sur le territoire pour l'accessibilité de tous à la vie sociale, culturelle ou sportive.

- **C'est fort de tous ces constats que le projet de centre social, comme lieu d'accueil, d'accompagnement, de projets, et creuset de rencontre, a émergé, et s'est naturellement imposé au sein du quartier Cœur de Poulfanc, dont il contribuera à l'animation.**
- Pour autant, son fonctionnement est pensé à l'échelle de la commune, et l'équipe recrutée pour animer le centre social, rattachée au CCAS, travaille en réseau avec tous les autres équipements et services de la Ville.
- **Le nom de « Maison des Habitants » a été rapidement adopté.**
Son objectif : accueillir tous les habitants, et notamment ceux qui n'ont pas l'habitude de pousser la porte des autres équipements communaux.

UN CENTRE SOCIAL, C'EST QUOI ?



A la différence d'une mairie ou d'une maison de services publics, le centre social a surtout vocation à faire se rencontrer les habitants d'un même territoire. Quels que soient leur âge, leur quartier d'habitation ou leur milieu social, il leur donne l'occasion de s'exprimer, échanger, concevoir et réaliser des projets, notamment d'intérêt collectif.

Pour encourager la participation des habitants à la vie de la cité, ce lieu-ressource propose un éventail de services et d'activités à finalités sociales, éducatives et culturelles. Cela participe aussi à renforcer les solidarités entre habitants, faciliter les relations de voisinage, prévenir l'exclusion...

La Maison des Habitants est un **centre social agréé par la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan** et accompagnée par la Fédération des Centres sociaux de Bretagne.

Elle propose à tous les habitants de la commune des services dans les domaines du social, de l'emploi, de la parentalité, mais aussi des activités culturelles et de loisir. Un **programme mensuel d'animations** y est élaboré par l'équipe avec les habitants bénévoles.

Le centre social travaille en lien étroit avec les directions Sport-Culture-Vie associative et Petite Enfance-Enfance-jeunesse-Vie scolaire, et fait régulièrement appel à la vitalité des associations sinagotes. L'école Guyomard, autour de laquelle s'est dessiné le quartier Cœur de Poulfanc et qui présente certaines spécificités, comme l'accueil des enfants des gens du voyage, d'enfants allophones, et une filière bilingue breton, est également un partenaire incontournable.



UN NOUVEAU BÂTIMENT ET UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES HABITANTS !

Le centre social est animé par une équipe de 4 agents du Centre Communal d'Action Sociale, entourés d'une quinzaine d'habitants bénévoles permanents, amenés à animer seuls ou en équipe des ateliers tout au long de l'année.



Au total, une centaine d'habitants ont contribué au projet de centre social depuis son lancement, ont pris part à la construction du projet social et donné leur avis en ce qui concerne le nouvel équipement (visites d'autres centres sociaux, rencontres avec l'architecte, choix du mobilier...). Après avoir occupé des bâtiments modulaires depuis la création du centre social en juillet 2019, d'abord au Poulfanc, puis près du collège Cousteau, tous ont eu le plaisir en avril dernier de rentrer dans un équipement entièrement neuf construit esplanade Gisèle Halimi.

Le bâtiment de 386 m², très lumineux, est modulable en 13 espaces différents selon les besoins, grâce à des cloisons amovibles offrant un excellent confort acoustique. Le rez-de-chaussée peut accueillir jusqu'à 150 personnes debout. À l'étage, on trouve une serre, un atelier pour le travail du bois, une cuisine équipée et une terrasse de 60 m². La structure est économique en énergie (chauffage piloté par ordinateur, lumières LED qui se régulent en fonction de la luminosité extérieure, ventilation qui s'adapte aux effectifs accueillis...), composée à 80% de bois (ossature et cloisons) et utilise des matériaux biosourcés.

Le mobilier a été choisi avec des habitants et usagers pour être facile à déplacer et confortable.

LA MAISON DES SERVICES

Le centre social réunit pour les habitants des informations utiles à leur vie quotidienne.

- Pour toutes les questions budget, accès aux droits, loisirs et vacances..., Renaud Brevet, conseiller en économie sociale et familiale et référent Famille de la structure, reçoit sur rendez-vous, en toute confidentialité.

- L'espace Emploi-Formation vous accueille également sur rendez-vous, tous les lundis de 14h à 17h, pour vous accompagner dans vos démarches de recherche d'emploi, de formation et votre parcours professionnel.

- Le centre social accueille diverses permanences de partenaires :

- Un chargé d'insertion professionnelle de Néo Emploi 56 est présent chaque 2^{ème} lundi du mois de 9h à 12h (sur RDV), pour donner gratuitement de l'information sur leurs droits et accompagner les personnes en parcours d'insertion professionnelle.

- Une assistante sociale du Département est présente un lundi sur deux de 14h à 17h et un mercredi sur deux de 9h à 12h, sur rendez-vous (contacter le Centre Médico-Social des Vénètes au 02 97 69 52 00).

- Un bénévole de l'association l'UFC-Que Choisir est présent tous les vendredis matin de 11h à 12h (sauf vacances scolaires) pour de l'information gratuite.



- Des cours de français sont proposés par le « Centre de Langue, d'Étude et d'Action Sociale (C.L.E.A.S) » aux personnes françaises d'origine étrangère et/ou aux étrangers en parcours d'insertion. Sur inscription au 02 97 47 44 47 - cleas.vannes@gmail.com

- **NOUVEAU !** Une permanence des puéricultrices du Département se tient désormais tous les jeudis de 9h à 12h sur rendez-vous (contacter la Protection Maternelle Infantile de Vannes au 02 97 69 51 75). Pesée du bébé, conseils sur l'allaitement, le sommeil, le développement de l'enfant... Mise en place ponctuelle d'ateliers parent-bébé.

- Le dispositif du **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)** propose des temps d'accueil après l'école autour de l'aide aux devoirs et de l'ouverture culturelle. Encadré par des professionnels et des bénévoles formés, il s'adresse aux enfants de primaire et collège. *Gratuit, renseignements et inscriptions auprès du référent famille.*



LA MAISON DES ACTIVITÉS

Des activités régulières rythment le planning du centre social : en tout une trentaine de propositions régulières sont faites, pour tous les âges, seul ou en famille.



Pour le public adulte

- **Café Bavard** : un mardi matin sur deux de 9h30 à 11h, participez à un moment convivial entre les habitants et l'équipe du centre social afin de construire ensemble le programme mensuel des activités à venir. Venez partager vos projets, vos envies, vos idées mais aussi vos interrogations. « Le centre social fournit le thé et le café, chacun peut apporter une spécialité à faire découvrir aux autres ! ».
- **Atelier Couture ou tricot** : un mardi sur deux et un mercredi par mois de 14h à 16h.
- **Atelier Informatique** : deux mercredis par mois de 10h à 11h30. Venez avec vos questions, nous trouverons ensemble les solutions !
- **Atelier autour du chant** : un vendredi sur deux de 14h30 à 16h30.
- **Atelier cuisine « fait maison »** : découvrez et partagez vos savoirs et talents culinaires, un vendredi sur deux de 9h45 à 14h.
- Atelier Tandem à l'IME du Bois de Liza : un jeune et un adulte concoctent ensemble un plat du menu et partagent ensuite le repas. Un mercredi sur deux de 10h à 13h30.

- **Atelier Jardin Partagé** : un terrain d'expérimentation et de pratique du jardinage éco-responsable, ouvert à tous. De mars à octobre, le mercredi de 9h30 à 11h et un samedi matin sur deux de 9h30 à 11h.
- **Balades et randonnées** : pratiquez une activité physique douce tout en découvrant le patrimoine, la faune et la flore locales. Sortie à la journée ou la demi-journée un vendredi sur deux en fonction de la saison.
- **En partenariat avec le centre culturel Grain de Sel**, assistez à des répétitions de spectacles et ateliers.
- **Des activités adaptées sont proposées au public senior, aux personnes seules et isolées** : sorties ciné/débats, cafés-thématiques, ateliers de préventions, temps conviviaux, ateliers « remise en selle » et pratique du vélo, gym douce, relaxation... La Maison des Habitants propose régulièrement des activités conjointes avec les seniors de la résidence autonomie de Penhoët.



→ Grâce au nouvel équipement, le planning des activités va pouvoir s'enrichir de nouvelles propositions dans les mois à venir. Venez à la rencontre de l'équipe pour faire part de vos envies et propositions !

Pour les familles

- **La commission Familles** : régulièrement, un petit groupe de parents se retrouve à la Maison des Habitants pour échanger avec le référent Famille sur des questions en lien avec leur organisation familiale et leur rôle de parent. Cette commission a aussi vocation à prendre en compte leurs attentes, les réalités de leur quotidien, en particulier celui des parents isolés, pour construire avec eux des projets de sorties, de week-end, ou encore pour accompagner certaines familles dans leur premier projet de départ en vacances.
- **Des ateliers créatifs, jardinage, relaxation** : le mercredi (matin ou après-midi) et certains samedis matin, partagez un moment privilégié en famille à l'occasion d'ateliers de loisirs créatifs, d'une pratique artistique ou d'éducation à l'environnement et au développement durable.

- **Des sorties organisées** : pendant les vacances scolaires, participez à des visites culturelles ou ludiques à la journée ou la demi-journée, à des spectacles...
- **La « Fête des Habitants »** : acteur de l'animation du quartier, la Maison des Habitants a initié en 2022 une fête annuelle pour les habitants, et concoctée avec des habitants volontaires. La préparation de ce moment convivial, familial et festif s'adresse à tous, petits et grands. Sa préparation débute dès l'automne et fédère écoles, structures médico-sociales et d'insertion, collectifs d'habitants... L'équipe propose chaque année de la rejoindre pour construire ensemble la prochaine édition.



→ Jeux de société, expos, concours photos... Apportez vos idées pour enrichir ce programme !

LA MAISON DES PROJETS

Activez votre pouvoir de citoyen...

... En proposant vos initiatives sinagotes !

- ➊ Grâce au dispositif des « Appels à Projets Citoyens », Anne Guyonvarch accompagne les habitants dans le montage de projets d'intérêt collectif.

Dépôt des dossiers de candidature chaque année du 1^{er} septembre au 15 octobre. Après analyse de la faisabilité technique et financière des projets, les projets pré-sélectionnés sont soumis au vote des habitants au mois de janvier suivant. Les projets plébiscités par les votants sont mis en place au cours des mois qui suivent.

- ➋ Participez à l'organisation d'évènements et actions de sensibilisation autour de la transition écologique.

... En prenant part au projet de la Maison des Habitants !

Le centre social met en place des groupes-projets thématiques pour développer « le pouvoir

d'agir des habitants » : groupe jardin partagé, commission accueil, commission organisation et fonctionnement, groupe « Fête des Habitants », commission Familles. Vous pouvez intégrer ces groupes, faire part de votre point de vue et participer activement à l'animation du projet du centre social et au développement du lien entre les habitants.

... En vous impliquant dans les différents groupes de réflexion régionale de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Bretagne :

- ➊ Transition écologique et citoyenneté ;
- ➋ Co-éducation et accompagnement scolaire ;
- ➌ Le Développement du Pouvoir d'Agir ;
- ➍ Les centres sociaux en gestion collectivité ;
- ➎ Vieillir en citoyen.

Échangeons avec les autres centres sociaux du réseau pour s'inspirer d'exemples et enrichir la réflexion locale !



UN PROJET EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION

En 2023, plus de 1600 personnes différentes ont participé à l'une des 347 activités proposées par la Maison des Habitants.

Dans les mois à venir et grâce aux perspectives offertes par le nouvel équipement, une montée en puissance de l'offre d'activités pourra s'opérer en direction de tous les publics : fréquence des rendez-vous proposés, accueil de groupes d'usagers plus importants, projet de Fablab, activités autour de la serre, nouveaux ateliers cuisine...

Le bâtiment pourra également accueillir des conférences, des réunions d'information, des temps

de découvertes artistiques et culturelles, mais aussi des réunions associatives, de syndics de copropriété, etc.

En 2025, il sera déjà temps de lancer la démarche de renouvellement de l'agrément du centre social auprès de la Caisse d'Allocations Familiales. Après un état des lieux des années passées et un diagnostic, il s'agira d'écrire avec les habitants le projet 2025/2028.



« SÉNÉ À LA PAGE », DÉJÀ LA 9ÈME ÉDITION !



Le dimanche 21 juillet, de 10h à 19h au jardin du presbytère, aura lieu la 9ème édition de Séné à la Page, salon du livre sinagot. Au fil des ans, l'événement a pris de l'ampleur et trouvé sa place dans la programmation estivale locale. Des habitants bénévoles participent également de sa réussite.

D'abord simple stand dédié aux auteurs au cœur du marché estival des arts et de l'artisanat, la proposition a trouvé son public et pris de l'ampleur au fil des années, se transformant en véritable salon accueillant une soixantaine d'écrivains et de maisons d'éditions en cet été 2024.

L'événement, de plus en plus repéré aussi bien par les visiteurs et habitants que par les auteurs bretons, est organisé par un groupe-projet d'une dizaine de personnes. La librairie Marée-Pages, des agents et élus de la Ville, sont épaulés de stagiaires ou jeunes en service civique, mais aussi d'habitants bénévoles, parfois eux-mêmes auteurs.

Dans les jours qui précèdent puis le jour J, tous s'activent pour installer et décorer le lieu, accueillir les exposants, distribuer les cafés et repas ou encore animer les tables rondes. Une ambiance conviviale hautement appréciée par les auteurs, qui reviennent avec plaisir d'une année sur l'autre et font la renommée de l'événement.

FESTIVAL DES ARTS DE MONT'SART'AC

Du 19 au 21 juillet, se tiendra la 8ème édition de ce festival local dédié aux arts plastiques et au spectacle vivant.

Les festivités débuteront vendredi 19 juillet à 19h sur la plage de la Villeneuve, par le désormais traditionnel spectacle de danse butô de l'association Le Prunier qui danse. Suivront le pot d'ouverture et un pique-nique partagé proposé dans le cadre des Nocturnes estivales, au cœur du village de Montsarrac, place des Frères Le Gregam.

Les samedi et dimanche, de 15h à 19h30, un circuit fléché dans le village permettra aux visiteurs de rencontrer les artistes invités par le festival et de découvrir leurs peintures, aquarelles, pastels, photographies, sculptures, mosaïques, céramiques... dans les jardins, les maisons ou sur l'espace public. Les écrivains seront également à l'honneur.

Samedi à 21h30, Michel Viala proposera sa pièce de théâtre « Séance ». Dimanche à 19h30, place à la musique avec le trio No Mad (soul jazz) suivi de la pièce « Carte Blanche à Francis » à 21h30.

► Petite restauration sur place : foodtruck (crêpes) et buvette. La manifestation se déroulant en extérieur, la programmation pourra être modifiée selon la météo.



CŒUR DE POULFANC,

DE 2010 À AUJOURD'HUI

Cœur de Poulfanc est la concrétisation de démarches engagées depuis plusieurs mandats, pour créer un quartier vivant et agréable, en entrée de ville et d'agglomération.

Il s'agit d'accueillir de nouveaux habitants sans expansion urbaine. Les collectifs créés viennent remplacer des friches industrielles, et s'accompagnent de nouveaux espaces paysagers réintroduisant la nature en ville, pour améliorer la vie des habitants. Le tout à proximité des commerces et services et irrigué de cheminements sécurisés. Avec la livraison des derniers collectifs allée Marion du Faouët, la finalisation des voiries et l'ouverture de la Maison des Habitants, la population peut enfin apprécier un quartier qui prend chaque jour un peu plus vie.

2011



2024



Allée Marion du Faouët

2010



2024



Carrefour route de Nantes / rue du Verger

QUI CHOISIT LES COMMERCES

QUI S'INSTALLENT SUR LA COMMUNE ?

A la vue d'une cellule commerciale vide, les habitants demandent souvent à la Ville d'agir pour pallier à cette absence. Malheureusement, ne pouvant entraver la liberté du commerce, une commune n'a que peu de moyens pour intervenir.

- Les fonds de commerce sont des biens privés qui se négocient de « gré à gré » (de commerçant vendeur à commerçant repreneur) sans nécessité d'accord préalable de la commune.
- Les locaux de moins de 1000 m² n'étant pas soumis à autorisation, la commune ne peut imposer une enseigne ou interdire une activité sans porter atteinte à la « liberté du commerce et de l'industrie ».
- Seules les surfaces commerciales de plus de 1000 m² sont soumises à autorisation d'exploitation, délivrée par le Préfet après examen de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC). Sont examinés l'impact de la nouvelle activité sur le commerce environnant et ce qu'elle apportera à l'animation du secteur.

Dans certains secteurs, la commune peut seulement chercher à créer les conditions favorables à la reprise ou la création de nouvelles activités ou services :

- En favorisant leur attractivité (autoriser les terrasses, améliorer les aménagements urbains, le stationnement...);
- En animant le secteur ou en accompagnant les commerçants dans leurs souhaits d'animations ponctuelles ou périodiques (marchés de plein air, marché des arts...).

Avec le prochain Plan Local d'urbanisme, la commune de Séne se dotera d'outils juridiques complémentaires pour maintenir et favoriser la centralité (en particulier dans le bourg), empêchant la disparition des locaux commerciaux existants (pour les rez-de-chaussée, interdiction du changement de destination au profit d'autres utilisations) et imposant l'installation de nouvelles activités commerciales dans ce même périmètre de centralité. Évidemment, ce qui fait avant tout la vitalité de nos commerces de proximité, c'est leur fréquentation...

- NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES -



Marine Le Neveu, conseils et services aux entreprises

Afin qu'ils puissent se concentrer sur leur cœur de métier, Marine Le Neveu propose aux entrepreneurs ses conseils et services en gestion, administration et communication. Rédaction de documents, gestion des réseaux sociaux ou des ressources humaines, suivi des factures et relances... Elle propose ces missions à la carte et sans engagement de durée, en présentiel ou distanciel sur Séne et alentour.

- **Tél. 06 69 10 91 75, contact@agenceleneveau.fr**
www.agenceleneveau.fr



Maëlle Guyon, diététicienne nutritionniste en ligne

Auparavant pâtissière dans des établissements étoilés parisiens, Maëlle Guyon propose aujourd'hui d'explorer une autre vision de l'alimentation, en y apportant santé, bien-être et plaisir, sans frustration, en se reconnectant à ses sensations alimentaires (faim, satiété...). Elle accompagne les enfants, adultes, femmes enceintes, personnes âgées... à travers des consultations en ligne. Elle propose également des ateliers de cuisine ou pâtisserie auprès des particuliers, professionnels et établissements scolaires.

- **Tél. 07 69 96 90 43, maellegyn.nutrition@gmail.com**
www.maelleguyon-nutrition.com
[Instagram : maelleguyon_nutrition](https://www.instagram.com/maelleguyon_nutrition)



Stéphanie Quatreveaux, consultante et maître de cérémonie funéraire

Stéphanie Quatreveaux, consultante funéraire et maître de cérémonie funéraire humains et animaux, accompagne les personnes endeuillées en amont, pendant et après les obsèques. Elle apporte conseils et aide dans les démarches administratives. L'organisation de cérémonies et l'anticipation des obsèques sont des prestations qu'elle propose sur rendez-vous. Elle se déplace chez les familles ou dans un autre lieu à leur convenance.

- **Tél. 06 82 67 46 15, stephanie@infine-funeraire.fr**
www.infine-funeraire.fr

Ferme de Bézidel : nouveau, un drive le vendredi !

La micro-ferme de Bézidel propose désormais un troisième rendez-vous hebdomadaire, le drive du vendredi : composez votre panier sur la boutique en ligne du lundi soir au jeudi soir (légumes, fruits, œufs, champignons) et récupérez-le, directement à la ferme sous le hangar, le vendredi entre midi et 19h.

- Pour rappel, l'établissement propose déjà toute l'année **des paniers de légumes** (sur réservation et engagement à l'année), à récupérer à la ferme le mercredi entre 16h30 et 19h.
- Du 13 juin à fin septembre, la ferme propose un **micro-marché estival** le jeudi de 16h à 19h.



LA GALERIE STAL-ARZOÙ

Depuis un an, la galerie d'art associative Stal-Arzoù enrichit le paysage culturel de Séné. Initiée par la mosaïste sinagote Fabienne Le Pajolec, la galerie installée au Poulfanc compte aujourd'hui 70 adhérents. Elle a pour vocation de soutenir et promouvoir les expressions artistiques contemporaines tout en les rendant accessibles à tous.



Fonctionnant sous contrat associatif à but non lucratif, Stal-Arzoù accueille des artistes professionnels permanents et temporaires, le plus souvent locaux. La galerie leur offre un espace pour exposer leurs œuvres au public, et dialoguer avec les visiteurs. Leurs créations sont issues de différentes disciplines artistiques, comme la mosaïque, la peinture, la céramique, la sculpture ou encore la photographie.

La galerie organise également des ateliers et conférences contribuant à faire vivre le lieu. Animés par les artistes eux-mêmes, et principalement à destination des adhérents, ils leur permettent de se familiariser avec d'autres procédés artistiques et de développer leurs compétences.

Retrouvez le calendrier des événements à venir sur : www.stal-arzou.com. 21 rue d'Alsace – Le Poulfanc.
Tél. 06 19 33 56 24, stal.arzou@gmail.com.
Du mercredi au vendredi 10h-12h/14h30-18h
et le samedi 10h-12h30/14h30-18h. Fermé au mois d'août.

RUN IN SÉNÉ

CLUB INCLUSIF

Formation au handisport, participation au Grand Défi Solidaire de l'Ultra-Marin, soutien à un projet solidaire : l'association Run in Séné s'est récemment impliquée et engagée pour changer le regard du handicap dans le milieu sportif et pouvoir accueillir des publics aux besoins spécifiques.

Comme une dizaine d'associations et clubs du territoire, Run in Séné a répondu en octobre dernier à l'appel de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, en partenariat avec le Comité Paralympique et Sportif Français, pour intégrer le dispositif « Club inclusif ». 4 membres du club ont bénéficié de plusieurs journées d'accompagnement des comités départementaux Handisport et Sport Adapté, afin de structurer le projet d'accueil du club.

Dans la continuité de cet engagement, l'association a été retenue pour participer au « Grand Défi Solidaire », course de 175 km en relais au programme de l'Ultra-Marin 2024, au profit du Comité Départemental du Morbihan pour le projet « Ambassadeurs 24 ». Les fonds récoltés permettront d'accompagner pendant deux ans 24 jeunes de 10 à 16 ans (dont 14 Bretons) dans la découverte de sports adaptés à leurs handicaps et de les former pour devenir bénévoles et ambassadeurs Handisport.

La course annuelle de Run in Séné sur les sentiers sinagots aura cette année lieu le dimanche 25 août et sera elle aussi organisée au profit du projet « Ambassadeurs 24 ». Nouveauté cette année, un format de 5 km en plus des 12 km et 21 km.

+ d'infos : <https://partenaires-sport-handicap.fr/projet/ambassadeur-24>





RAYMOND LECOMTE DE L'ATELIER PHOTO

Président de l'Atelier Photo de Séné, Raymond Lecomte y partage avec d'autres amateurs passionnés l'amour de la photographie. En cette année olympique, l'association et la Ville proposent une exposition photo en plein air sur les pratiques sportives sinagotes. Des clichés à découvrir jusque mi-octobre, place de Coffornic.

○ Pouvez-vous nous en dire plus sur l'Atelier Photo ?

Il existe depuis 2016 et compte actuellement 30 adhérents, tous photographes amateurs. L'esprit de l'association est basé sur le partage et l'échange entre amis animés par cette même passion. Nous nous réunissons chaque jeudi soir, et le samedi pour des sorties photographiques.

○ Comment a germé ce projet d'expo photo sur le sport sinagot ?

La Ville souhaitait mettre en avant les clubs sportifs de Séné et inviter le public à découvrir leurs disciplines dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 ». L'objectif étant de promouvoir les sports en parallèle des Jeux Olympiques de Paris. Nous avons trouvé la proposition intéressante car elle donne de la visibilité à ces clubs, tout en participant au dynamisme culturel de la commune. L'exposition s'intitule « Séné, Terre de jeux 2024 » et met en avant 21 clubs sportifs différents sur les 40 qui existent sur le territoire. Nous avons retenu tous les sports participant régulièrement à des compétitions, même s'ils ne sont pas référencés comme des sports olympiques.

○ Comment avez-vous procédé ?

Cette exposition nous a demandé quasiment un an de travail, depuis la journée des associations en septembre 2023. Elle reflète une belle collaboration entre les clubs et la dizaine de photographes impliqués dans le projet, mettant également en avant le côté humain de l'initiative. Le message que nous voulons transmettre est celui de la valorisation du sport, de la cohésion et de l'humanité qui s'expriment dans chaque discipline sportive.

L'exposition présente des photographies d'action, qui donnent à voir le mouvement. Les photographes ont utilisé des techniques libres pour capturer des moments pris sur le vif, mettant en avant des expressions positives

et joyeuses, en privilégiant les portraits d'enfants, même si les adultes sont également bien représentés.

Parmi les 10 photographies soumises à chaque club sur la cinquantaine de clichés capturés, il leur a été demandé d'en retenir trois. Celles-ci ont été imprimées sur des bâches ou des panneaux en alu dibon. Les bâches seront offertes aux clubs au terme de l'exposition, tandis que les panneaux circuleront pendant un an dans d'autres lieux, comme Grain de Sel ou le centre sportif Le Derf, avant de revenir aux clubs, prolongeant ainsi l'impact de l'exposition.

Les autres événements du dispositif Terre de Jeux 2024

En parallèle de l'exposition de l'Atelier Photo, d'autres événements sont organisés dans le cadre du dispositif Terre de Jeux :

- Avec le projet « Portraits de Champions », la compagnie Roi Zizo a proposé des ateliers théâtre et expression corporelle aux collégiens et jeunes de l'IME, à partir de témoignages collectés auprès d'associations sportives sinagotes.
- Le Défi des Écoles a permis à tous les écoliers sinagots de prendre part à des olympiades pour partager cet esprit sportif.
- La Nocturne Sports et Jeunesse du 26 juillet invite les habitants à prendre part à des animations sportives et à assister à la diffusion de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris, promettant une soirée festive pour tous !
- Enfin, la commune a conventionné avec la Maison Sport-Santé itinérante, pour accompagner les personnes éloignées du sport dans la reprise progressive d'une activité physique.



UNE AMITIÉ DE 40 ANS

AVEC GEISPOLSHEIM

Voilà 40 ans déjà que le jumelage entre Séné et Geishpolsheim a vu le jour. Pour fêter cette longue amitié, une délégation de 80 Alsaciens, présidée par le maire Jean-Michel Schaeffer, a séjourné à Séné du 8 au 11 mai dernier. L'occasion de renouveler les liens entre les deux communes et les deux associations de jumelage.

Bien que séparées de quelque 960 km, les deux villes ont bien des points communs : un nombre d'habitants presque équivalent, un engagement pour l'environnement (toutes deux sont des villes « zéro phyto ») et couronnées de 3 fleurs au label des villes et villages fleuris), une vie et une animation propres, bien qu'elles se trouvent à proximité de plus grandes villes (Geispolsheim se trouvant à 12 km de Strasbourg). Leur dynamisme ne permet donc pas de les qualifier de cité-dortoirs !

Les comités de jumelage des deux communes aiment rappeler ces ressemblances, tout en cultivant les différences qui enrichissent leur relation : musique, danse, gastronomie, culture... Les sujets de découverte et de partage sont nombreux. Ainsi, lors de leur venue au printemps, les Alsaciens ont pu apprécier les danses du cercle celtique de Séné et offrir en retour une prestation de leur fanfare... Mais aussi une chèvre faite de bois, symbole de leur ville, qui trouvera place dans notre commune. Ils ont eu la chance de découvrir la Réserve et le Golfe du Morbihan sous un temps radieux.

Pour le nouveau maire Jean-Michel Schaeffer, « cette rencontre permet aux deux communes et comités de jumelage de lancer de nouvelles idées pour nourrir nos échanges, à l'image des 92h de course à pied qui avait été effectuées en 2013 entre les deux communes pour le Téléthon ». Des suggestions ont déjà émergé, comme des échanges scolaires et périscolaires, ou encore une randonnée cycliste pour relier les deux communes. Les Alsaciens ont d'ailleurs commencé : 14 d'entre eux ont fait le trajet jusqu'à Séné à vélo !



- Vous souhaitez participer à l'animation de cette amitié ?
Contactez Hervé Savary au 06 71 04 51 93 ou par mail : herve.savary@hotmail.fr.

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES



Nous rencontrons régulièrement des chiens non tenus en laisse, sur les plages comme sur les chemins. Ça peut parfois donner lieu à des situations inconfortables... Quelle est la règle en la matière ? »

Sur les voies, chemins, et plus globalement dans tous les espaces publics, les chiens doivent être tenus en laisse. Ils sont en revanche totalement interdits, même tenus en laisse, toute l'année sur les marchés, et du 1^{er} mai au 30 septembre sur les plages.

Il est important de rappeler que les déjections des chiens peuvent être à l'origine de pollutions de l'eau, d'où l'obligation pour les propriétaires de les ramasser au cours de la promenade.

Concernant les chiens (et chats) errants, la police municipale est en droit de les capturer pour qu'ils soient déposés à la fourrière, aux frais de leur propriétaire. À cette fin, elle a un partenariat avec Chenil Service et la SPA.



Nous venons d'emménager sur la commune, dans une maison en location avec un petit jardin mais qui ne dispose pas d'un composteur. La ville en fournit-elle aux habitants ? Est-ce à nous ou au propriétaire de faire la démarche ? »

Ce n'est pas la commune mais Golfe du Morbihan-Vannes agglomération qui détient la compétence Déchets. Que vous soyez locataire ou propriétaire, elle met gratuitement à disposition de chaque foyer qui en fait la demande un composteur individuel. Assurez-vous simplement d'avoir assez d'espace pour l'installer dans votre jardin, puis inscrivez-vous à une session de distribution. **La prochaine à Séné aura lieu le mercredi 17 juillet à 18h.** Il est aussi possible de s'inscrire à une session organisée dans une autre commune de l'agglo.

Un agent y dispense les informations utiles sur le compostage et le recyclage des végétaux à domicile (formation obligatoire, compter une heure). Il vous remet ensuite un composteur de jardin de 400 L en plastique recyclé (dimensions : L : 80 cm ; P : 80 cm ; H : 95 cm) et un bioseau pour le stockage temporaire des déchets en cuisine. Chaque foyer repart également avec un guide pratique « Mon jardin malin ».



HOMMAGE À BOB GICQUEL

« De nombreux Sinagots ont été surpris et attristés du décès brutal de Robert dit Bob Giquel samedi 13 avril. Âme de l'US Séné Omnisports, il en assurait la présidence depuis plus de 20 ans et aura été un soutien indéfectible de ses sections, dont il a pleinement contribué au développement et au succès.

Amoureux du sport, du contact humain et de la vie, il a été de tous les grands évènements de la vie sinagote depuis des décennies. Il manquera à toutes celles et ceux qui font vivre les grandes fêtes, celles qui apportent tant à la joie de vivre ensemble. Sa présence manquera à tout le public de ces fêtes. Médaillé d'or de la Jeunesse et des Sports, pendant 45 ans il a donné beaucoup de son temps et de son énergie à des missions bénévoles. Cet engagement poursuivait celui de son père et a été le fil directeur de sa vie.

Nous pensons à sa famille, à ses proches, à tous les responsables associatifs qui ont partagé des moments avec lui. Nous sommes en pensée avec eux et partageons leur peine ».

Le conseil municipal de Séné.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- FRAPORTI Youna 16 mars 2024
- MOLGAT Giulia 22 mars
- IMAMOU BOURSICOT Assya 10 avril
- PERETTI Nina 15 avril
- NUSS-GUILLOCHON Ruben 24 avril
- SAKER Edgar 27 avril
- MANIER Élyana **29 mai**
- LE FALHER Hervé **29 mai**
- EZANNIC GAYDU Raphaël **2 juin**



MARIAGES

- DELAUNAY Sébastien et PELLERAY Marie **11 mai 2024**
- DA SILVA Solenne et LE JALLE Valentin **25 mai**
- PRÉMAT Béatrice et EGRON Patrick **25 mai**
- LE GAL Christine et ROLLAND Philippe **8 juin**
- NOBLANC Mikaël et GUERREO Sandra **15 juin**



Note : la Ville communique uniquement sur les naissances et mariages pour lesquels les citoyens ont autorisé la publication.

SÉNÉ AVENIR & SOLIDARITÉ

LE POUVOIR DU VOTE :

Les élections européennes puis les élections législatives provoquées par la dissolution ont rappelé à tous que la vie démocratique c'est aussi le pouvoir du vote.

L'abstention ne fait que croître au fil des scrutins, de plus en plus de citoyens ne s'inscrivent même plus sur les listes électorales. Les élus(e)s se sentent de plus en plus en butte à une hostilité de principe. Ce qui est aussi en jeu dans la crise politique que traverse notre pays, c'est que le vote peut changer les choses, pour le meilleur ou pour le pire.

Et que le vote oblige à la fois celles et ceux qui votent et les bénéficiaires de leurs suffrages. Si Séné a pu dans le scrutin européen apparaître dans sa différence en mettant en tête une liste progressiste et humaniste, cela ne peut nous satisfaire dans ce contexte si particulier. Nous voulons continuer à cultiver ensemble cette exigence démocratique, en créant les conditions d'une démocratie de proximité. Les rencontres dans les quartiers, l'esprit-même des projets municipaux auxquels chaque citoyen est invité à participer, un équipement tel que la Maison des Habitants... Toutes les actions municipales portent la marque de ce désir de dialogue avec et entre les habitants. Pour que cela se poursuive, parce que nous avons Séné en commun, contactez le groupe Séné Avenir et Solidarité.

seneavenirsolidarite@gmail.com

LA NOUVELLE DYNAMIQUE POUR SÉNÉ

BONJOUR SÉNÉ,

Nos points de désaccords en lien avec le PLU ayant été traité dans le précédent bulletin, il est temps de s'appesantir sur le budget communal. Après l'avoir analysé, nous avons fait preuve de prudence en nous abstenant de le voter. Il est évident que la complexité de chiffrer les projets structurants par la majorité conduit inévitablement à accorder une confiance limitée aux chiffres qu'ils renferment. En effet, les avenants relatifs au stade Le Derf ont connu une hausse de plus d'1 million d'euros par rapport au prix initial, tout comme ceux de la maison des habitants. Il est également regrettable de

constater une augmentation de + 8 % de l'ensemble des impôts locaux, en partie due à cette mauvaise gestion, et à un manque d'anticipation (pour éviter tout déficit, il était impératif de dénicher 574 000 euros). Certes, le pays est actuellement confronté à des crises notamment celle liée au prix de l'énergie, mais son augmentation n'est pas soudaine. Si dès les premiers signes des mesures préventives avaient été entreprises, comme recourir à un cabinet de conseil en réduction énergétique, la facture actuelle n'aurait pas été aussi salée quel que soit le fournisseur.

Aujourd'hui, augmenter les impôts ne signifie pas faire preuve de courage, mais simplement rectifier des erreurs résultant d'un manque d'anticipation.

De façon plus positive, nous souhaitons un bel été à tous les sinagot(e)s, et, pour les 50 ans du groupe Les Korriganed, nous tenons à leur souhaiter un joyeux anniversaire.

Anthony Morel, Hélène Le Gac et Gérard Delamotte.

ENSEMBLE POUR SÉNÉ

C'EST LE MOMENT DE S'EXPRIMER !

Après des élections législatives non prévues et avant de partir en congés, nous vous proposons un temps d'expression sur votre vie locale. Les résultats de cette grande enquête permettront de mieux connaître les attentes des sinagots.

Nous vous invitons à suivre ce lien :
<https://forms.gle/9i1LqcmkiA9dmKcd9>
ou à scanner ce QR code >>



Le sondage est en ligne jusque la fin août, n'attendez pas le dernier moment pour autant.

Comptant sur votre collaboration afin de proposer le meilleur projet pour la ville et ses habitants. Bel été à toutes et tous !

Françoise MERCIER, Jean Marc GONIDEC et Clément LE FRANC
ensemblepoursene@gmail.com

AGENDA



Retrouvez tous les RDV
de l'été dans le
CALENDRIER ESTIVAL !

Séné

www.sene.bzh

JUSQU'AU 15 OCTOBRE

Découvrez l'exposition
« Terre de Jeux 2024 » dans le bourg,
du parvis de l'Hôtel de ville à la place
de Coffornic.

JUILLET

- **VENDREDI 5 :** Fête des Habitants, esplanade Gisèle Halimi
- **SAMEDI 6 :** Fest-deiz/fest-noz « 50 ans des Korriganed », hippodrome de Cano
- **SAMEDI 6 :** Tournoi, Scrabble sinagot, Maison des associations
- **SAMEDI 13 :** Fête Nationale, bourg
- **MERCREDI 17 :** Distribution de composteurs, salle de Limur
- **DU 19 JUILLET AU 2 AOÛT :** Exposition, Atelier Bleu, salle de la Fraternité (Bureau Info Tourisme)
- **VENDREDI 19 :** Nocturne danse butô, Montsarrac
- **DU 19 AU 21 :** Festival Monts'Art'Ac, village de Montsarrac
- **DIMANCHE 21 :** Salon du livre « Séné à la page », Jardin du presbytère
- **VENDREDI 26 :** Nocturne Olympique, salle et parc de Limur
- **MERCREDI 31 :** Patchouorque Festival, chèvrerie Kerlébik
- **DU 31 JUILLET AU 6 AOÛT :** Exposition, Séné d'antan, chapelle de Kerarden



AOÛT

- **VENDREDI 2 :** Nocturne musicale, Réserve Naturelle
- **SAMEDI 3 :** Événement musical « Dub it loud », théâtre de verdure
- **DIMANCHE 4 :** Grande vente Emmaüs, rue de Lorraine
- **MERCREDI 7 :** Don du sang, Maison des associations
- **MERCREDI 7 :** Concert des Musicales du Golfe, centre culturel Grain de Sel
- **VENDREDI 9 :** Nocturne Cinéma et étoiles, Pointe du Bill
- **DIMANCHE 11 :** Pardon de Kerarden
- **VENDREDI 16 :** Nocturne musicale, Port-Anna
- **SAMEDI 17 :** Trio à cordes, chapelle de Kerarden
- **VENDREDI 23 :** Nocturne celtique, théâtre de verdure
- **DU 23 AU 25 :** Concours complet d'équitation, Mille Sabots, hippodrome de Cano
- **DIMANCHE 25 :** Course nature, Run in Séné, 47° Nautik
- **JEUDI 29 :** Tournoi, Scrabble sinagot, Maison des associations

SEPTEMBRE

- **VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 :** Festival La P'Art belle, Théâtre de verdure
- **SAMEDI 7 :** Journée des associations et du bénévolat, gymnase Cousteau
- **VENDREDI 13 :** Présentation de saison et spectacle d'ouverture, centre culturel Grain de Sel
- **SAMEDI 14 :** Spectacle Hors-les-murs Surcouf, Port-Anna
- **SAMEDI 14 :** Chants espagnols et guitare, église Saint-Patern
- **DIMANCHE 15 :** Pardon de Saint-Laurent
- **SAMEDI 21 :** Courses hippiques, hippodrome de Cano
- **SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 :** Journées européennes du Patrimoine
- **DIMANCHE 22 :** Ouverture de saison Déclic, théâtre de verdure
- **MARDI 24 SEPTEMBRE :** Ciné-débat, France Alzheimer, centre culturel Grain de Sel
- **DIMANCHE 29 :** Troll Enez Swim Run, Port-Anna
- **DIMANCHE 29 :** Courses hippiques, Mille Sabots, hippodrome de Cano
- **DIMANCHE 29 :** Vide-greniers, Amicale du personnel, salle de Limur

